

Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Mercredi 3 avril 2019 par visio-conférence

Membres :

Présidente de la LFH : Nodjialem MYARO (*titulaire du pouvoir de Christian DUME, président de la CNCG*) ;
Représentants FFHB : Olivier KRUMBHOLZ, *sélectionneur France A (titulaire du pouvoir de Philippe BANA DTN)* ;
Représentants des clubs : Perrine PAUL, *Toulon St Cyr* ; Jean-Marie SIFRE, *Paris 92* ; Thierry WEIZMAN, *Metz HB* ; Daniel SENELOZE, *Bourg de Péage* ;
Représentant des entraîneurs : Christophe MARECHAL (*titulaire du pouvoir de Maria BALS, représentante des joueuses*) ;

Invités présents :

Représentants FFHandball : Laetitia SZWED-BOBET, *conseillère de la présidente LFH* ; Stéphanie NTSAMA-AKOA, *coordinatrice du projet d'autonomisation* ;
UCPHE : Olivier GEBELIN ;
7Master : Thibaut DAGORNE ;
Salariées FFHandball/LFH : Marie PUECH, Cédric FILLON, Cécile MANTEL

Membres excusés :

Philippe BANA, *DTN* ; Christian DUME, *président de la CNCG* ; Maria BALS, *représentante des joueuses* ;
Olivier BUY, *représentant des arbitres* ; Gérard JUIN, *représentant des médecins* ;

Invités excusés :

Jean-Pierre FEUILLAN, *vice-président FFHandball* ; Sébastien GARDILLOU, *adjoint au sélectionneur France A* ; Éric BARADAT, *responsable du PPF féminin* ; François GARCIA, *DNA* ; Frédéric VIGNIER, *Celles sur Belle, représentant des clubs D2F-VAP* ; Benoît HENRY, *AJPH*.

La réunion est ouverte à 12h depuis le siège de la FFHandball.

I/ Approbation du PV de la réunion du Comité de direction du 6 mars 2019

Les membres présents approuvent le PV à l'unanimité.

II/ Demande de 7Master visant un passage de la FDME à 16 joueuses

Christophe MARECHAL précise que la demande de 7Master vise avant tout à mettre en place un groupe de travail pour confronter les arguments favorables et défavorables, sachant que les entraîneurs ne sont pas unanimes sur le sujet.

A la demande de Maria BALS, il indique également que les joueuses sont a priori défavorables à une telle augmentation.

Olivier KRUMBHOLZ évoque la position défavorable de la DTN féminine, au regard des risques pesant sur l'intégrité de jeunes joueuses soumises à de longs déplacements au cours d'une même semaine. Il renvoie aussi à l'expérience de la LNH et aux enseignements à en tirer.

Daniel SENELOZE mentionne que les présidents de clubs sont globalement défavorables, mais souhaitent réapprofondir le sujet.

En conclusion, il est convenu que le préalable à tous travaux engagés sur le sujet est la formalisation par écrit d'un exposé des motifs de 7Master présentant les arguments de la demande des entraîneurs. Ensuite, le groupe de travail « calendrier / compétition » sera chargé d'expertiser le sujet et de produire une recommandation au CoDir.

III/ Perspectives TV

Suite au dernier CoDir, Nodjialem MYARO lit en séance la note d'orientation stratégique qu'elle a reçue signée par les deux présidents membres du groupe de travail marketing (MM Ponroy et Le Saint).

En outre, suite à la demande de l'UCPHF de faire prendre en charge par la LFH le coût de l'intervention de M. Chupin, Nodjialem MYARO indique que la LFH est disposée à supporter les honoraires fixes forfaitaires de M. Chupin (6500€ HT) mais pas ses frais de déplacement. Les membres du CoDir valident cette position.

La convention de mandat est en cours de rédaction pour affiner les missions confiées par la LFH à M. Chupin ; elle sera transmise aux membres du CoDir dès finalisation.

La prochaine étape est la tenue d'une réunion avec M. Chupin pour arrêter la méthodologie de travail et la prospection à engager auprès des opérateurs médias.

IV/ Point marketing

Nodjialem MYARO dresse un état des lieux des perspectives marketing à court et moyen terme, suite aux derniers contacts qu'elle a eu avec les présidents de clubs. Elle insiste sur les enjeux de crédibilité et de professionnalisme de la LFH et des clubs auprès des différents partenaires.

Par ailleurs, au regard des difficultés qui ont pu être rencontrées, elle demande à Marie PUECH de diffuser elle-même systématiquement à tous les membres des groupes de travail « communication » et « marketing » les différents documents préparatoires, sans attendre que les pilotes de chaque groupe s'en charge.

VI/ Questions diverses

1) Calendrier 2019-20

Christophe MARECHAL précise qu'une dernière réunion du groupe de travail « calendrier » doit être programmée par Eric BARADAT afin de finaliser une version consensuelle qui sera ensuite soumise au CoDir puis à l'AG.

2) Horaire de la dernière journée de la phase régulière

Les personnes présentes débattent de la difficulté à appliquer le principe réglementaire selon lequel tous les matchs de la dernière journée de saison régulière doivent se dérouler le samedi à 20h. En effet, cette saison encore, le parcours de Metz en ligue des champions a induit un match avancé au vendredi, tandis que deux clubs recevant ont programmé leur rencontre à 20h30 le samedi.

3) Sujets CNCG

- Cécile MANTEL rappelle que les présidents de clubs LFH ont reçu, le 20 mars, le pré-rapport de la CNCG sur les clubs de LFH et que leurs éventuelles remarques étaient attendues pour aujourd'hui. A la demande des présidents de clubs présents, un délai supplémentaire de 72h leur est accordé ;
- Conformément au calendrier déjà diffusé, la réunion annuelle de la CNCG et la réception des clubs de LFH se tiendront les vendredi 3 et samedi 4 mai prochains ;
- Le nouveau Règlement relatif au contrôle administratif et financier, adopté par le conseil d'administration fédéral des 15 et 16 mars 2019 et entré en vigueur depuis sa publication au Handinfos le 19 mars, est disponible sur le [site internet de la fédération](#) ;
- Le conseil d'administration fédéral a apporté un soutien unanime au projet de cahier des charges progressif pour les clubs de D2F qui sera proposé à l'assemblée fédérale d'avril pour une entrée en vigueur dès 2019-20.

4) Projet d'autonomie

Stéphanie NTSAMA-AKOA interroge les présidents de clubs LFH sur l'avancement de la « feuille de route UCPHF » attendue pour présenter le sens donné au projet d'autonomie, à travers leurs objectifs, leurs attentes et leurs propositions.

Jean-Marie SIFRE, président de la nouvelle UCPHF, précise que ces travaux n'ont pas avancé pour l'instant, la priorité étant portée sur l'embauche d'un directeur par l'Union et la négociation d'un accord collectif en première division féminine (concernant à la fois les joueuses et les entraîneurs principaux, adjoints et de centres de formation).

Après échanges, il est donc convenu que les réunions du groupe de travail sur l'autonomisation reprendront lorsque l'organisation des présidents de clubs le permettra et que leur réflexion aura muri.

5) Assemblée générale LFH 2019

Nodjalem MYARO propose la tenue de l'AG de fin de saison le mercredi 26 juin 2019 après-midi, à la Maison du handball. La date sera définitivement arrêtée lors du prochain CoDir prévu le 2 mai à 12h.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 13h45.



Nodjalem MYARO
Présidente de la LFH